

"Dialoguons?" : "Non, conversons!"

Autor(en): **Gehrig, Ariane / Schwarz, Alexander**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne**

Band (Jahr): - **(1990)**

Heft 3

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-870713>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

«DIALOGUONS?» «NON, CONVERSONS!»

La section d'allemand comme lieu d'échange: dans une conversation — très sérieuse — sur un dialogue satirique, les modèles d'analyse conversationnelle allemands et genevois sont présentés, appliqués et comparés dans leur maniabilité, leur précision et leur utilité.

Le professeur Häubl et un journaliste sont installés devant les caméras d'un studio de télévision et attendent un signe pour commencer l'interview.

- Journaliste 1: (*in die Kamera*) ... Ist unser Interview jetzt dran?...
(*zu Häubl*) ... Ich weiß nicht, wann wir im Bild sind... das Rotlicht an der Kamera funktioniert nicht... (*zur Kamera*) ... Halloo... hört mich jemand in der Regie?... Halloo... (*zu Häubl*) ... Ist da irgendwas mit der Technik?
- Häubl 1: *Mich* dürfen Sie da nicht fragen...
- J2: Wie meinen Sie?
- H2: Das dürfen Sie *mich* nicht fragen...
- J3: Wieso...? Ich habe nur nicht verstanden, was Sie gesagt haben...
- H3: Ich sagte, daß Sie *mich* da nicht fragen dürfen...
- J4: Ja, das habe ich verstanden... aber davor... was Sie davor gesagt haben...
- H4: Nichts... und Sie... was hatten Sie gesagt?
- J5: Ich habe bloß nicht verstanden, was Sie gesagt haben...
- H5: Nein... zuerst, was Sie ganz zuerst gesagt haben...
- J6: ... ob da was mit der Technik nicht in Ordnung ist...
- H6: Na, das dürfen Sie mich eben nicht fragen...
- J7: ... Wie bitte?

H7: Darf ich Sie höflich darauf aufmerksam machen, daß in einer Stunde mein Zug geht?¹

Le professeur Schwarz et une étudiante sont installés à la cafétéria du BFSH 2 de l'Université et, sur la base de deux modèles linguistiques, débattent de l'interview.

AS: Le plus étonnant dans cette conversation est qu'elle ne devrait, au fond, pas avoir lieu. Le journaliste (J) et le professeur (H) se sont déjà salués et veulent commencer l'interview prévu. Le problème technique les contraint tous deux à improviser. S'il est bien possible que ces circonstances les énervent, elles n'expliquent cependant pas l'irritation de H en H7. En H1, H est encore tout à fait courtois. Il doit donc s'être passé quelque chose entre H1 et H7.

Pour pouvoir décrire l'évolution de la conversation, nous devons expliciter quel plan les interlocuteurs ont de cette conversation impromptue. Tous les deux ont, en attendant le début du véritable interview, deux tâches:

- (1) ils doivent converser pour des raisons de politesse
- (2) mais ils devraient préserver leur énergie pour l'interview.

En raison de sa position, J doit encore assumer deux tâches supplémentaires:

- (3) aider à résoudre le problème technique — c'est-à-dire parler avec la régie
- (4) tenir H au courant de ce problème technique.

J1 est un mélange de tout — et une confusion de (3) et (4) lorsqu'à la fin de son tour de parole il pose à H une question qu'il aurait dû adresser à la régie.

H1 remplit les tâches (1) et (2) et répond d'une manière qui coquette avec l'ignorance des intellectuels à tout ce qui touche la technique.

J2 appartient à un nouveau plan bien connu: si tu n'as pas compris, alors demande.

H2 répète H1.

J3 comprend à tort H2 comme une réfutation de sa question J2, question présentée comme inoffensive («nur»).

H3 comprend à tort J3 comme une répétition de J2 et répète H2/H1.

J4 comprend bien que H3 = H2, mais ne parvient pas à remonter à H1, qu'il cherche une fois de plus à saisir.

1. *Loriots Dramatische Werke*, Zürich, 1983², p. 294.

- H4 donne une réponse qui est certes correcte si l'on sait que $H3 = H2 = H1$, mais qui ne sert à rien si, tout comme J, on l'ignore. La seconde partie du tour de parole est l'essai d'inciter J à répéter toute la conversation afin qu'il en comprenne toutes les répliques.
- J5 ne peut le suivre et répète (voir le «nur» en J3) qu'il n'a rien apporté de nouveau à la conversation, mais s'est simplement («bloss») renseigné sur les propos de H.
- H5 interprète J5 comme $= J4 = J3 = J2$, et réfute ainsi J5, parce qu'il essaie d'amener J à répéter J1.
- J6 y parvient — aussi étrange que cela nous puisse paraître.
- H6 poursuit la reconstruction du début de la conversation et répète H1.
- J7 exprime qu'il ne comprend plus rien: d'une part, du fait de sa similitude avec H2 et H3, H6 n'est, pour lui, certainement pas le H1 recherché. D'autre part, on peut difficilement citer un énoncé purement phatique et sans contenu comme H1.
- H7 ne voit plus aucune possibilité de poursuivre et reporte alors sur J la responsabilité des difficultés techniques et communicatives. Ce qui apparaît à H comme l'incompétence communicative de J est aussi la sienne: H surestime les possibilités qu'a J de comprendre ses propres allusions, parce qu'il ne se comprend que lui-même ($H1 = H2 = H3$) et ne peut pas se mettre à la place de l'autre ($J2 \neq J3 \neq J4$).

L'effet comique sur le lecteur relève du fait que, à la première lecture, il est tout aussi dépassé que J et que H — et (si J6 n'a effectivement pas pour fonction d'accroître notre confusion, mais est une faute) que Lorient.

AG: Votre analyse est donc étroitement liée à l'idée que le *plan* des interlocuteurs guide leurs énoncés. Est-ce une caractéristique de l'approche conversationnelle allemande?

AS: Oui et non. Dès 1970, l'analyse de la conversation marque une troisième étape du tournant pragmatique de la linguistique germanophone. La *sociolinguistique*, s'appuyant sur le pédagogue anglais Basil Bernstein, marquait une première étape, et la *théorie des actes du langage*, au sens des philosophes américains John R. Searle et H. Paul Grice, une deuxième. L'analyse conversationnelle allemande (*Gesprächsanalyse*: terme proposé par Gerold Ungeheuer) a également des racines anglosaxonnes, cette fois dans la sociologie américaine (Goffman, Sacks, Schegloff ou Yngve).

Les dates décisives de cette troisième phase sont le compte rendu des Américains de Kallmeyer et Schütze², l'introduction d'Henne et de Rehbock³ qui a trouvé un large écho dans les universités, le colloque de l'*Institut für deutsche Sprache* de Mannheim en 1980 et les deux *Arbeitstagungen Dialog-analyse* de Münster en 1986 et de Bochum en 1988⁴. En ce qui concerne la RDA, il faut relever l'ouvrage de Bärbel Techtmeier⁵ qui se veut «l'essai d'une alternative» à l'introduction d'Henne/Rehbock.

On peut très grossièrement distinguer trois tendances dans l'analyse conversationnelle germanophone:

(a) L'analyse du tour de parole (*Turn*), à savoir de la manière dont le droit à la parole est gagné, gardé et transmis. Elle joue un rôle aussi important que dans les travaux américains. Les textes pris en compte sont des conversations quotidiennes et spontanées. Les linguistes féministes reconnaissent dans cette question le problème des relations de force entre interlocuteurs masculins et féminins⁶.

(b) L'étude de genres spécifiques de conversation (médiat, médecine, école, littérature) qui élargit le champ d'analyse bien au-delà des conversations quotidiennes⁷.

2. Werner KALLMEYER, Fritz SCHUTZE, «Konversationsanalyse», *Studium Linguistik*, 1 (1976), p. 1-28.

3. Helmut HENNE, Helmut REHBOCK, *Einführung in die Gesprächsanalyse*, Berlin, 1982².

4. *Dialogforschung*, éd. P. Schröder, H. Steger, Düsseldorf, 1981; *Dialoganalysen I, II*, éd. F. Hundsnurscher, E. Weigand, Tübingen, 1986, 1989.

5. Bärbel TECHTMEYER, *Das Gespräch*, Berlin, 1984.

6. Gabriele BARBA, *Dialogsteuerung in Medieninterviews*, Freiburg in Br., 1988; Magdalena BAUS, *Gesprächspsychotherapie und weibliches Selbstkonzept*, Hildesheim, 1985; Claudia SCHMIDT, «Typisch weiblich - typisch männlich», Tübingen, 1988; *Gewalt durch Sprache*, éd. S. Trömel-Plotz, Frankfurt, 1986.

7. *Gespräche zwischen Alltag und Literatur*, éd. D. Cherubim, H. Henne, H. Rehbock, Tübingen, 1984; Konrad EHLICH, Jochen REHBEIN, *Muster und Institution*, Tübingen, 1986; *Literatur und Konversation*, éd. E. W. B. Hess-Lüttich, Wiesbaden, 1980; Werner HOLLY, Peter KUHN, Ulrich PUSCHEL, *Politische Fernsehdiskussionen*, Tübingen 1986; Angelika LINKE, *Gespräche im Fernsehen*, Bern, 1985; Petra LÖNING, *Das Arzt-Patienten-Gespräch*, Bern, 1985; Helgard LÖRCHER, *Gesprächsanalytische Untersuchungen zur Arzt-Patienten-Kommunikation*, Tübingen, 1983; Joachim MAYER, *Interaktionsverläufe und unterrichtlicher Kontext*, München, 1982; Ulrike MUHLEN, *Talk als Show*, Bern, 1985; *Konflikte in Gesprächen*, éd. G. Schank, J. Schwitalla, Tübingen, 1987; Angelika WENZEL, *Verstehen und Verständigung in Gesprächen am Sozialamt*, Tübingen, 1984.

(c) La tentative de rattacher l'analyse conversationnelle à la théorie des actes de langage. Nous pouvons discerner deux approches. D'une part celle de gens comme Henne et Rehbock, qui se sont appliqués à étudier les éléments constitutifs de la conversation. L'unité minimale qu'ils ont distinguée est l'*acte de discours*. Il s'agit d'autre part de celle des théoriciens des actes de langage, qui ont voulu dépasser les limites de leur objet d'analyse (l'acte de langage singulier) et ont découvert des structures plus complexes. Nous citerons en exemple Dieter Wunderlich ou Jürgen Habermas⁸ qui ont étudié des séquences d'actes de langage. Ainsi les travaux des conversationnalistes et des théoriciens des actes de langage se recourent-ils.

C'est dans le cadre de ce rapprochement que se définit le concept de *plan d'action*. Aussitôt qu'on s'intéresse non plus à des actes isolés mais à un ensemble d'actes organisés, le concept de plan permet de décrire l'aspect intentionnel de cette organisation. Dans sa théorie antibehavioriste, le psychologue soviétique A.A. Leont'ev définit le terme comme la succession d'actions partielles (*Handlungsschritte*) ordonnées en vue de l'accomplissement d'un but (*Handlungsziel*). Techtmeier s'appuie sur Leont'ev pour analyser la conversation en retenant les notions de *Handlung/Handlungsschritt* et *Handlungsziel*. En laissant tomber le terme de Plan, elle ne dit rien de l'organisation des *Handlungsschritte* entre eux. Contrairement à elle, Henne/Rehbock utilisent l'idée du plan, mais seulement pour analyser des conversations pour lesquelles s'est préparé l'un des interlocuteurs (par exemple un représentant ou une vendeuse). La méthode utilisée pour l'analyse du texte de Lorient est donc une combinaison des conceptions présentées plus haut, qui notamment applique l'ensemble des concepts de Leont'ev à un nombre non fini de conversations.

AG: Votre conception de l'analyse ne tient pas du tout compte de structures profondes de la langue inhérentes à la conversation. J'ai trouvé dans les travaux de l'école de Genève une théorie sur la conversation qui s'attache à les définir⁹.

8. Dieter WUNDERLICH, *Studien zur Sprechakttheorie*, Frankfurt, 1976; Jürgen HABERMAS, *Theorie des kommunikativen Handelns*, 2 vols., Frankfurt, 1981.

9. Eddy ROULET, «Echange, intervention et actes de langage dans la structure de la conversation», *Etudes de linguistique appliquée*, 1981, p. 7-39; Eddy ROULET et al, *L'articulation du discours en français contemporain*, Bern, 1985; Jacques MOESCHLER, *Dire et contredire*, Bern, 1982; Jacques MOESCHLER, *Argumentation et conversation*, Paris, 1985; *Cahiers de linguistique française*, Genève, 1980 et suiv.

L'école de Genève postule qu'il existe des mécanismes généraux structurant le discours. Elle tente de les décrire et de définir des règles d'enchaînement et d'interprétation. Suivant l'hypothèse dialogique de Bakhtine, le discours est conçu comme interaction. Son caractère fondamentalement social en détermine les structures. Ainsi sont largement pris en compte les travaux d'un Goffman, par exemple, qui ont mis en évidence les contraintes auxquelles l'interaction est soumise (contraintes communicatives, c'est-à-dire les différents procédés visant à assurer l'attention de l'interlocuteur, et contraintes rituelles servant à ménager sa «face»). Mais il faut préciser cette perspective: pour rendre compte de la hiérarchie des structures (puisque c'est là l'objectif recherché) et des règles d'enchaînement, il faut dépasser la linéarité de l'interaction et la concevoir comme une *négociation*, c'est-à-dire orientée et finalisée. C'est principalement l'aspect argumentatif de ces négociations qui intéresse nos auteurs dans la mesure où les marques linguistiques de l'argumentation (principalement les connecteurs) donnent des instructions pour la compréhension des structures.

Précisons maintenant les structures de bases: l'*incursion* définit l'interaction délimitée par la rencontre et la séparation des interlocuteurs. Elle possède une structure de base de trois séquences: une transaction introduite et clôturée. D'autres transactions peuvent venir la complexifier. On peut y distinguer trois types de constituants. L'*échange*, unité dialogale minimale, c'est-à-dire délimitée par la prise de parole d'au moins deux interlocuteurs (= deux tours de parole au minimum). Un échange (noté E) peut avoir un degré de complexité variable, c'est-à-dire être lui-même composé de constituants plus ou moins nombreux et complexes. On distingue, et c'est une hypothèse de travail inspirée par Goffman, deux types d'échange de base: des échanges à deux constituants, appelés confirmatifs (de type: bonjour - bonjour), et des échanges à trois constituants, appelés réparateurs (de type: quelle heure est-il? - trois heures - merci). On constate généralement que, si une proposition reçoit une réponse négative, l'échange ne peut se clore. Il y a alors relance jusqu'à ce que les interlocuteurs s'accordent (coorientation argumentative). Cette contrainte du double accord permettant la clôture d'un échange est appelée *complétude interactionnelle*. Ainsi, par mouvement récursif, un échange peut-il se prolonger (5, 7, 9... constituants). Le constituant élémentaire de l'échange, à comprendre comme unité monologale minimale, est appelé *acte de langage* (noté A).

En général un seul acte ne permet pas la satisfaction des contraintes rituelles et communicatives explicitées plus haut, qui est appelée *complétude interactive*. Il faut donc envisager un constituant intermédiaire. C'est l'*intervention* (notée I). Les actes de langage qui la constituent entretiennent des relations hiérarchiques (actes directeurs (Ad) - actes subordonnés (As)). Ils sont liés par des *fonctions interactives*, cette organisation visant à satisfaire la complétude interactive. Il faut souligner que cette complétude ne se laisse saisir que relativement à l'intervention réactive d'un interlocuteur dans une situation précise. Lorsqu'une personne construit son intervention, aussi riche soit-elle (en explications ou justifications par exemple), on ne peut apprécier sa clarté et sa pertinence qu'en fonction de la réaction qu'elle génère. Les interventions constitutives d'un échange entretiennent, elles, des relations linéaires et sont liées par des *fonctions illocutoires* au sens de la théorie des actes de langage, à la différence près qu'il ne s'agit pas d'actes isolés mais d'une séquence d'actes. Nous pouvons donc distinguer des interventions à fonction illocutoire initiative (par exemple une demande ou un salut), des interventions à fonction illocutoire réactive (réponse ou salut) et des interventions à fonction illocutoire à la fois initiative et réactive, c'est-à-dire des interventions qui répondent à une intervention initiative et qui, en même temps, génèrent une nouvelle demande.

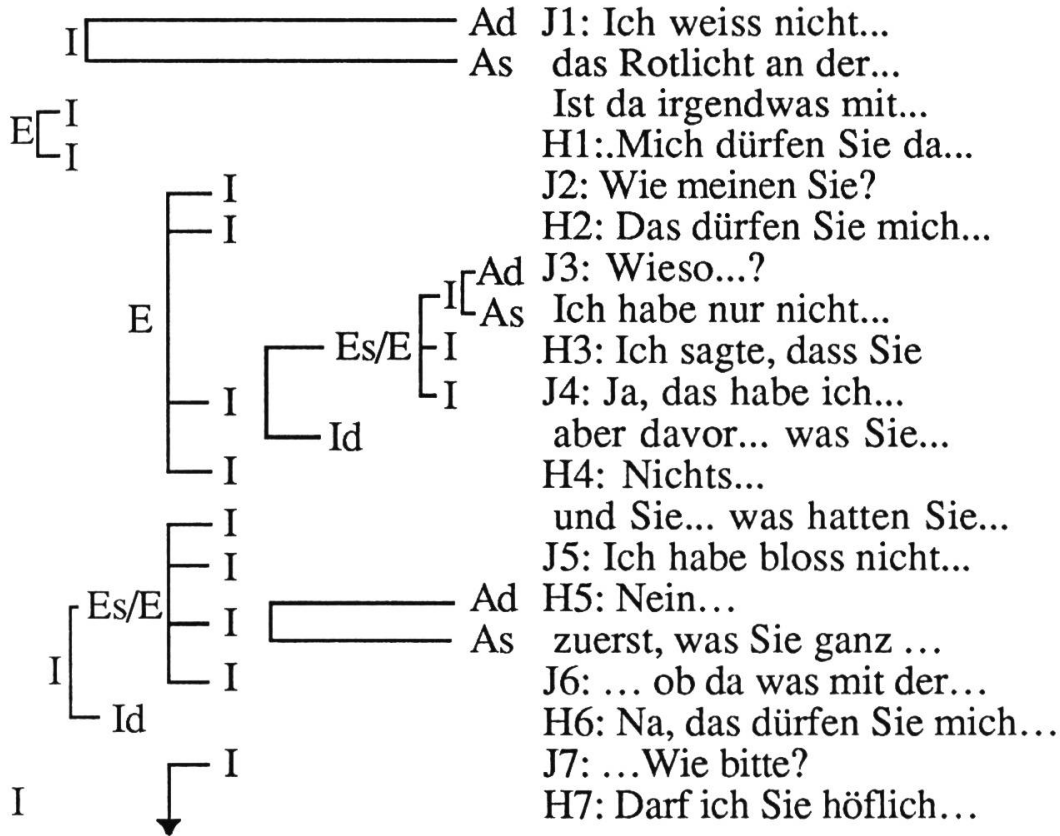
Actes de langage, interventions et échanges, tels sont donc les trois constituants de base de la conversation. Si l'échange est formé d'interventions et ces interventions d'actes, il faut cependant noter qu'une intervention peut également être formée d'interventions, voire d'échanges. En effet, la poursuite d'une négociation principale est souvent liée à la résolution de négociations secondaires. Il suffit par exemple — et c'est courant — qu'une intervention ne satisfasse pas la complétude interactive aux yeux de l'interlocuteur, pour que celui-ci ouvre un échange (alors qualifié de subordonné) afin de suppléer à cette lacune.

Pour saisir ces structures dans un texte spécifique, il faut bien sûr l'interpréter. Cette interprétation est cependant largement contrainte par l'aspect argumentatif du discours (c'est en tout cas ce que postulent les Genevois). Les connecteurs (mais, donc, car...), marques lisibles de l'argumentation, jouent un rôle essentiel car ils permettent d'établir les relations de subordination.

AS: Le modèle me semble très complexe car il introduit de nombreux concepts qui fonctionnent à différents niveaux. Pour

mieux les comprendre et pouvoir juger de leur utilité, je vous prierais de vous en servir pour analyser l'interview.

AG: Cette complexité se fait plus transparente par la schématisation possible de toutes les relations expliquées plus haut (E-I-A; Es-Is-As - Ed-Id-Ad). L'interprétation à laquelle je parviens, et que je vais commenter, peut être schématisée ainsi:



J1 Cette I comprend plusieurs actes adressés à des interlocuteurs différents. La négociation est double: d'une part il s'agit de comprendre s'il y a problème technique (journaliste-caméra) et, d'autre part, de commencer l'entretien avec Häubl. Etant donné que la seconde négociation n'est possible que si la première est résolue, le journaliste se trouve dans l'obligation de faire patienter Häubl et de mener de front un dialogue avec deux interlocuteurs différents. D'où juxtaposition des actes, qui par là même n'entretiennent pas de relation hiérarchique. Occupons-nous uniquement de la négociation J-H. La première I adressée à H se présente sous la forme d'un Ad justifié par

un As (on pourrait imaginer un «weil» entre les deux). La seconde I (constituée d'un seul A), à fonction illocutoire initiative, va contraindre l'interlocuteur à prendre la parole (question).

- H1 l'intervention réactive est négative et met en évidence la non-pertinence (au sens de Grice) de la question posée. Elle laisse supposer que:
- la négociation va se poursuivre
 - elle risque d'être difficile si l'erreur n'est pas reconnue.
- J2 I en un A. Pour des raisons ambiguës (problème acoustique ou manque de clarté), la complétude interactive n'est pas remplie. J demande donc des précisions et ouvre par là même un Es (d'où la notation en retrait par rapport au premier E).
- H2 répond. I en un A.
- J3 pour la structure interne de l'I: un Ad (wieso) justifié par un As. A ce stade de la conversation, il devient clair pour le lecteur que J n'a pas fait le lien $H2 = H1 / H1 = \text{réponse à } J1$. Ne pouvant donc comprendre H2, J demande à H de justifier et d'expliquer son I (H2). Il ouvre ainsi un nouvel Es.
- H3 répond en un A, mais visiblement sans comprendre — ou sans le vouloir — les difficultés de son interlocuteur, puisqu'il se contente de répéter ce qu'il a dit déjà deux fois. Il faut remarquer que cette I est une réponse à l'As de J3, ce qu'il n'est pas possible de mettre en évidence dans le schéma.
- J4 I en deux temps. Si l'on considère la structure interne, le «ja... aber» décrit un mouvement concessif que l'on définit comme tel: le premier acte est subordonné à celui introduit par le connecteur contre-argumentatif. Mais la réplique est plus complexe. Dans un premier temps, J semble clore l'Es qu'il avait ouvert en J3 (coorientation argumentative de H3 et J4). Le mouvement concessif qu'il décrit ensuite s'applique alors à tout l'E, et non pas au premier acte de son I. C'est pourquoi je propose la schématisation suivante: J3-H3-J4 (première partie) forment un E que l'on réinterprète comme subordonné à la seconde partie de la réplique J4, le tout formant une I réactive à H2. Si cette interprétation force les constats faits jusqu'à ce jour sur le fonctionnement des connecteurs, elle présente l'avantage de mettre en évidence ce que J a compris à ce stade de la

- conversation. Il est parvenu à remonter jusqu'à H2, mais pas plus haut.
- H4 réponse en deux temps: un premier A («nichts») — à fonction illocutoire réactive — donne une réponse négative. Il n'y a toujours pas de coorientation argumentative dans l'E J2-H2-J4-H4 et celui-ci n'est donc pas clos. Dans la seconde partie de son I, H pose une question et ouvre donc un nouvel E, coordonné au précédent par le «und». Il marque par là même sa volonté de reconstruire la conversation afin que tous deux puissent se comprendre.
- J5 répond en un A.
- H5 I en deux temps: refus (→ prolongation de l'E) qui est justifié par la précision donnée à la question en H4.
- J6 réponse en un acte — à nouveau par rapport à l'As de H5 —, sans doute possible grâce au «ganz zuerst» de H5, mais qui reste cependant assez étonnante.
- H6 ayant obtenu la réponse désirée, H peut (re)formuler l'énoncé problématique de la conversation (voir H1). On peut donc interpréter rétroactivement l'E précédent (H4-J5-H5-J6) comme subordonné à l'Id qu'il énonce en H6.
- J7 comme en J2, cette I signale qu'une fois de plus J n'a pas compris son interlocuteur. Il ouvre donc un nouvel Es.
- H7 rompt totalement avec ce qui précède. H abandonne tout effort pour être compris, sans doute parce qu'il constate qu'entre J2 et J7 rien n'a évolué.

AS: En fait, votre interprétation, tout comme la mienne, permet de reconstruire l'évolution des intentions des deux interlocuteurs. Les deux analyses n'entrent pas en contradiction. Pour un résultat semblable, je trouve mon modèle plus simple et donc plus pratique.

AG: Oui, il est plus simple. Mais est-ce réellement une qualité? La simplicité n'est-elle pas ici synonyme de flou? Je me demande si une seule hypothèse guide le chercheur avec assez de précision pour que chacun puisse ensuite adhérer à l'interprétation proposée. Est-ce qu'un tel modèle fournit des instruments d'analyse suffisamment précis pour que la démarche reste lisible, intersubjective?

AS: La question n'est pas seulement de savoir dans quel but un modèle est conçu, mais aussi pour qui. J'estime que dans une phase propédeutique, les modèles sont particulièrement importants pour développer l'autonomie des étudiants face au texte. Et là, les modèles complexes ont des effets plutôt paralysants.

AG: Mais il faut quand même savoir ce que l'on cherche. Vous vous intéressez uniquement à la question de l'intention, alors que les Genevois s'appliquent à repérer des structures profondes à la langue et à définir par là même un type de texte: la conversation. Il y a sans doute une question plus fondamentale derrière la préférence pour l'un ou l'autre des modèles. Un choix, une option sur ce qu'est la linguistique, ou ce qu'elle devrait être.

Ariane GEHRIG
Alexander SCHWARZ

